



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE**

## **LE GRAND ORAL**

# Comité de pilotage académique – Grand oral

---

- **IA-IPR**
  - **Isabelle BELLUCCI**, *IA-IPR de lettres*
  - **Sandrine LADA**, *IA-IPR de mathématiques*
  - **Adeline SAVERNA**, *IA-IPR d'anglais*
  - **Romuald TOMASINI**, *IA-IPR de sciences et techniques industrielles*
  - **Marianne WOJCIK**, *IA-IPR de sciences de la vie et de la Terre*
  
- **Division des Examens et Concours**
  - **Antoine KAZAN**, *chef de division*
  - **Denis KUNEGEL**, *chef du bureau de la voie générale et technologique*
  - **Elisabeth SCHMISSER**, *référente baccalauréat général*

# Sommaire

**1. Propos introductif**

**2. Déroulé du Grand oral**

**3. Points de vigilance**

**4. Temps d'échange**

**5. Modalités d'évaluation**

**6. Modalités d'organisation**



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PROPOS INTRODUCTIF

---

# Les textes réglementaires

---

Deux notes de service ont été publiées au Bulletin officiel de l'Éducation nationale :

- **BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020, modifiées au BOEN n° 31 du 26 août 2021**
- **BOEN n° 36 du 28 septembre 2023** (une pour le baccalauréat général et une autre pour le baccalauréat technologique)

## Le calendrier

---

**30 janvier**

**Webinaire transversal**

**23 mai**

**(In)formation des membres  
du jury**

**Du 25 juin  
Au 2 juillet**

**Epreuves du Grand oral**

# Quelques chiffres

---

Le grand oral, c'est :

- 41 centres d'épreuves (86 en 2023)
- 16 484 candidats
  - 11 704 en Bac général
  - 4 780 en Bac technologique
- 1 276 professeurs convoqués pour le bac général (1 461 en 2023)
- 477 professeurs convoqués pour le bac technologique (433 en 2023)
- Dont 20% de professeurs de réserve



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉROULÉ DU GRAND ORAL

---



# L'épreuve

---

## Une préparation

- 20 minutes dans une salle prévue à cet effet

Pour mettre en ordre ses idées et réaliser, si le candidat le souhaite, un support

## Un passage devant le jury

- 20 minutes découpées en deux temps

### Temps 1

#### Prise de parole en continue

- 10 minutes
- Debout

### Temps 2

#### Echange

- 10 minutes
- Assis ou debout

## Le support éventuellement préparé

---

- Le candidat a la possibilité de le conserver durant sa prestation
- C'est une aide pour la parole (notes, trame de prise de parole)
- C'est un appui à l'argumentation (courbe, diagramme...)
  - il ne doit pas être donné à lire au jury
  - il ne fait pas l'objet d'une évaluation
  - le jury ne peut pas le conserver

## Le tableau

---

- Utilisation si le candidat le souhaite pendant le 2<sup>ème</sup> temps de l'épreuve uniquement

# Composition du jury

---

- Le jury est composé de deux examinateurs :
  - L'un est nécessairement enseignant de l'une des spécialités que suit le candidat
  - L'autre examinateur peut être un professeur de spécialité, un professeur d'enseignement commun ou un professeur documentaliste



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# POINTS DE VIGILANCE

---

# Le jury

---

- La bienveillance
  - Accueillir le candidat avec bienveillance et rappeler au candidat le déroulé de l'épreuve et le cadre
  - Être à l'écoute du candidat tout au long de l'épreuve
  - Veiller à ne jamais le déstabiliser
  - Favoriser son expression et les échanges (dialogue)

# Le jury

---

- Respect de la durée des deux temps
  - Un des membres du jury est garant du temps
  - Si le candidat effectue une prestation un peu plus courte que la durée prévue pour la première partie de l'épreuve, le jury s'assure qu'il n'a plus rien à ajouter.  
**Le temps 2 n'est pas prolongé pour autant**
  - Si l'exposé du candidat dépasse les 10 minutes réglementaires, le jury lui demande de conclure promptement son propos

# Le jury

---

- Intervention du jury
  - Avant le démarrage du premier temps, le jury redonne le cadre (durée...) et demande au candidat si rien ne lui manque et s'il est prêt à commencer
  - Le jury annonce clairement le passage à la deuxième partie de l'épreuve, propose au candidat de s'asseoir s'il le souhaite et lui rappelle que l'usage du tableau lui est désormais permis s'il le souhaite également
  - Les deux membres du jury contribuent de manière équilibrée lors du temps d'échanges avec le candidat

# Fiche descriptive

**Baccalauréat – voies générale et technologique**  
**Epreuve orale terminale : Grand oral – session 2024**

**DESCRIPTIF**

(Fiche que le candidat doit remettre aux professeurs interrogateurs le jour de l'épreuve)

Nom : Prénom : Date de naissance : N° d'inscription : Baccalauréat* : <input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> Technologique Préciser la série :  Enseignements de spécialité : - -	Numéro de l'établissement :  Nom de l'établissement :
---	---

\* Cocher la case correspondante

**Questions choisies par le candidat :**

Question 1 :

Question 2 :

Signature des professeurs

-  
-

Cachet de l'établissement et  
signature du chef d'établissement





**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# TEMPS D'ÉCHANGE

---

## Comment interroger les candidats ?

---

- **Ce n'est pas un interrogatoire** mais un **entretien** pendant lequel on laisse le candidat s'exprimer au maximum  
→ poser **des questions ni trop fermées, ni trop ouvertes**
- **Ce n'est pas un test de connaissances, ni une épreuve de spécialité**  
→ privilégier les questions qui permettent d'éclairer la question traitée dans le temps 1
- Ne pas imposer au candidat d'écrire pour répondre à des questions mais lui laisser le choix de le faire
- Ne pas demander au candidat de faire des exercices

# L'entretien permet

---

- au candidat de justifier le choix de la question
- d'expliciter la démarche ayant conduit à la réponse
- de vérifier la maîtrise des savoirs :
  - demande d'explicitation d'un point évoqué
  - demande de vulgarisation scientifique
  - demande d'un prolongement argumentatif

Il est possible de poursuivre sur un éventuel lien entre choix de la question du GO et projet de poursuite d'études / projet professionnel



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOUS SOMMES A L'ÉCOUTE  
DE VOS QUESTIONS**



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

# Comment noter la prestation du candidat ?

---

- Extrait du B.O. n°18 du 6 mai 2021
  - ***« Cette épreuve évalue des compétences essentielles, en particulier la maîtrise d'une parole personnelle, structurée et argumentée, la capacité à déployer avec clarté et conviction une réflexion, à dialoguer et à débattre, à adopter une distance critique par rapport aux savoirs acquis et à son projet de formation. »***

## Comment noter la prestation du candidat ?

---

- Outil institutionnel, la grille indicative ministérielle (diapo suivante)
- Pour la comprendre et bien l'utiliser :
  - Voir l'explicitation de cette grille sur la page dédiée au Grand Oral sur le site de l'académie de Nancy-Metz : <https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/grille-commentee.pdf>
  - Ne pas oublier l'interaction entre les colonnes qui invite à adopter une démarche collaborative et à poser une note globale non segmentée par colonne et encore moins par case.

## Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
<b>très insuffisant</b>	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
<b>insuffisant</b>	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
<b>satisfaisant</b>	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
<b>très satisfaisant</b>	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.



	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
TI	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
I	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. <b>Vocabulaire limité ou approximatif.</b>	Discours assez clair mais <b>vocabulaire limité et énoncés schématiques.</b>	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
S	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un <b>lexique adapté.</b> Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
TS	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et <b>nuances pertinentes</b> , etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un <b>vocabulaire riche et précis.</b>	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Utilisation des mêmes termes, absence de nuance ; incapacité à exprimer ce qui est ressenti ou à nommer certains objets ou concepts ; utilisation d'un nombre important de périphrases ; utilisation intermittente d'un registre de langue inapproprié.

Phrases simples, ou bien énoncés exprimant les hésitations du candidat.

Le candidat se contente de généralités qu'il n'est pas en mesure de préciser à la demande du jury.

Le candidat a été en mesure de prouver qu'il avait raisonnablement travaillé sur sa question, même s'il n'est pas en mesure d'approfondir sa réflexion au moment de l'échange avec le jury.

Une demande d'éclaircissement de la part du candidat fait partie de l'interaction ; en revanche, à partir du moment où l'examineur doit relancer le candidat, il y a eu interruption de l'interaction, ce qui nuit à la qualité de la prestation. Le candidat sera donc évalué en fonction.

Le candidat se contente d'exprimer son accord ou son désaccord avec le jury, ou d'exprimer son incompréhension, sans nécessairement demander un éclaircissement de la part du jury.

Ces énoncés peuvent être complexes (utilisation de subordonnées relatives par exemple), mais les liens logiques qui les unissent sont soit sous-entendus, soit inexistant ; aucune utilisation de connecteurs logiques, ou bien très basiques (*et, ou, parce que/puisque, donc*).

Le candidat se contente de répondre à minima aux sollicitations du jury, en ne prenant aucune initiative.

Termes précis par rapport au contexte, sans qu'il soit nécessairement très variés.

Par sa voix, le candidat exprime l'emphase, le doute, la certitude, suscite une attention sur tel ou tel point crucial de sa démonstration.

Discours articulé et au service d'une démonstration.

Le candidat mobilise ses connaissances pour argumenter ses réponses, réparties et réactions pendant l'entretien ; il peut soulever un point précis et le développer.

Le candidat mobilise ses connaissances pour argumenter ses réponses, réparties et réactions pendant l'entretien ; il peut soulever des points précis et développer, tout en établissant des liens entre eux.

Le candidat tient compte des sollicitations du jury, qu'il reformulera ou pas, pour les compléter ou les contredire, et donner au moins un argument, tout en prenant l'initiative d'élargir le point évoqué à un autre aspect de la question, ou une question voisine.

Les arguments choisis sont bien au service de la démonstration, et sont clairement identifiables par les membres du jury. Ils sont pertinents dès lors que leurs liens avec le point démontré est clairement identifiable.

La question s'inscrit dans une réalité qui la dépasse

Le candidat dépasse l'émission d'une simple opinion ; il exprime une hauteur de vue raisonnable pour un jeune de son âge ; il sera en mesure d'exprimer les raisons de son intérêt pour la question qu'il aura proposée, avec sincérité.

## Passer de l'évaluation par les compétences à la note sur 20

---

- Les niveaux de maîtrise **sont posés ensemble par les deux évaluateurs**  
→ les capacités à convaincre le « non-spécialiste » et les capacités à témoigner de la qualité et de la solidité de ses connaissances au « spécialiste » se complètent
- **L'évaluation est globale** : elle apprécie l'ensemble de la prestation du candidat  
→ elle n'a pas vocation à répartir des points entre les 2 parties de l'épreuve
- Il convient de procéder à une **évaluation par compétence** : la grille indique des attendus et non des points/scores  
→ il ne faut pas attribuer des points à chaque case de la grille ni répartir des points par compétence

## Proposition de démarche pour l'attribution d'une note

---

- À l'issue de la prestation de chaque candidat :
  - chaque membre du jury, individuellement, se prononce sur l'impression générale laissée par la prestation ;
  - les deux membres du jury confrontent leurs propositions, échangent, et arrivent à un consensus.
  
- Après avoir entendu plusieurs candidats, les deux membres du jury réévaluent les propositions de notes pour les harmoniser.

# Etablir des profils pour aider à la notation

## Epreuve plutôt réussie

### **P1 : Une prestation très convaincante**

Des compétences orales affirmées mises au service de l'engagement du candidat  
Un sujet bien maîtrisé, un propos pertinent et structuré

### **P2 : Une prestation convaincante**

Une bonne maîtrise des compétences orales  
Un sujet maîtrisé, une exploitation pertinente et suffisamment rigoureuse des connaissances

### **P3 : Une prestation assez convaincante**

Une aisance pour s'exprimer à l'oral  
Un sujet plus ou moins bien maîtrisé

## Epreuve pas bien réussie

### **P4 : Une prestation moyennement convaincante**

Des compétences orales inégales  
Un sujet maîtrisé mais une exploitation inégale

### **P5 : Une prestation peu convaincante**

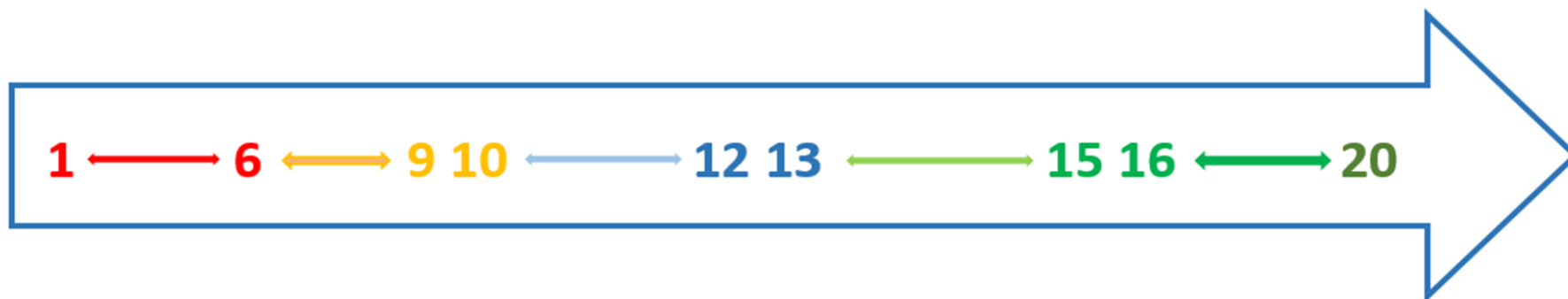
Des compétences orales assez mal maîtrisées  
Des connaissances lacunaires, et/ou peu maîtrisées, et/ou non organisées

### **P6 : Une prestation non convaincante**

Pas de compétences liées à l'oral, ni dans la prise de parole en continu, ni dans l'interaction  
Sujet non maîtrisé et argumentation sans rigueur

# Détermination de la note

---



Prestation non ou peu convaincante

Prestation assez à très convaincante

# Un outil numérique d'aide à la notation

En lien sur la page : <https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/grand-oral/>

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
FOND - FORME			FOND - FORME			FOND - FORME			FORME			FOND - FORME			Aide à la notation							
Qualité orale de l'épreuve			Qualité de la prise de parole en continu			Qualité des connaissances			Qualité de l'interaction			Qualité et construction de l'argumentation			Profil du candidat au vue de sa prestation globale							
Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation.			Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages			Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.			Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.			Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.			Une prestation peu convaincante							
Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.			ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.			Connaissances réelles, mais difficiles à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.			L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.			Début de démonstration mais raisonnement lacunaire.										
La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure			Discours assez clair mais			Connaissances précises,			Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.			Discours insuffisamment structuré.										
Vocabulaire limité ou approximatif.			vocabulaire limité et énoncés schématiques.			une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement			S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.			Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.										
Quelques variations dans l'utilisation de la voix : prise de parole affirmée.			Discours articulé et pertinent,			Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.			Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée													
Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.			énoncés bien construits.																			
La voix soutient efficacement le discours.			Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.												Epreuve pas très bien réussie							
Qualité prononcée des énoncés (claire, fluide, variés et souvent pertinents, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole.															Epreuve plutôt réussie							
Il utilise un vocabulaire riche															Des compétences orales mal maîtrisées, des connaissances lacunaires, et/ou peu maîtrisées, et/ou non organisées							
3			78			15			36			87			Proposition de note							
															Note de 6 à 8							

Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

<https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/wp-content/uploads/Outil-daide-a-levaluation-du-GO-grille-indicative.xlsx>

## Le jury se donne pour principes

---

- d'utiliser **toute l'échelle de notation** : un éventail de notes trop étroit neutralise largement l'effet des coefficients et dévalorise l'épreuve comme les efforts des candidats
- de **valoriser les éléments de réussite** plutôt que de pénaliser les carences : il s'agit moins d'enlever des points pour tout ce que n'a pas dit le candidat, que de reconnaître ses compétences
- de **valoriser les singularités** perçues au cours de l'épreuve qui attestent de **l'authenticité de la réflexion, de l'analyse et des développements** proposés (des réponses plus riches que ce qui est généralement obtenu, des idées originales et pertinentes, des structurations de réponses particulièrement appropriées, des maîtrises de savoirs très expertes...)

## Cas particulier des EBEP

---

- Les candidats à besoins éducatifs particuliers peuvent demander à bénéficier d'aménagements de l'épreuve conformément à l'annexe 2 des notes de service n° 2020-036 (NOR : MENE2002780N) et n° 2020-037 (NOR : MENE2002781N)
- Le jury veille à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat.



## Cas particulier de la spécialité LLCER

---

- Usage non-obligatoire de la langue vivante étrangère
- Evaluation positive de l'usage de la LVE
- Nécessité d'organiser la prise de parole en LVE :
  - Aucun des deux temps de la présentation ne peut être intégralement réalisé en LVE



ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PAGE « GRAND ORAL » EDUSCOL

<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

# FAQ « GRAND ORAL » - AVRIL 2024

<https://eduscol.education.fr/document/57603/download?attachment>

# PAGE « GRAND ORAL » DU SITE DE LA PÉDAGOGIE

<https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/grand-oral/>



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOUS SOMMES A L'ÉCOUTE  
DE VOS QUESTIONS**



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MODALITÉS D'ORGANISATION

---

# Grand oral

## Planning de passage des candidats

### Matin

**4 candidats** convoqués  
à **8h00**  
(passage du 1<sup>er</sup> candidat à 8h20)

**3 candidats** convoqués  
à **10h00**

### Après-midi

**3 ou 4 candidats** convoqués  
à **13h30**  
(passage du 1<sup>er</sup> candidat à 13h50)

**3 candidats** convoqués  
à **15h00**

**13 ou 14 candidats par jour** par binôme de professeurs interrogateurs  
**4 demi-journées - 3 jours maximum et 2 établissements** pour un professeur  
interrogateur

## Organisation – centre d'épreuve

---

Les 4 premiers candidats sont convoqués à 8h00

Les 2 professeurs interrogateurs les accueillent et récupèrent leurs descriptifs et leurs 2 questions

Les 2 professeurs se concertent, porte fermée, et choisissent la question pour chacun des 4 candidats

L'un des 2 professeurs informe le 1<sup>er</sup> candidat de la question sur laquelle va reposer son épreuve

Le candidat est dirigé vers la salle de préparation pour qu'il se prépare durant 20 minutes. Pendant ce temps, les 3 autres candidats attendent leur tour sans connaître la question qui a été choisie pour ce qui les concerne.

## Organisation – centre d'épreuve

---

**Pendant le temps de préparation du premier candidat, les 2 professeurs, porte fermée, disposent de 20 minutes pour se concerter** sur les 4 questions choisies et s'accorder sur les attendus

Au bout des 20 minutes de préparation du 1<sup>er</sup> candidat, l'un des deux professeurs interrogateurs informe le 2<sup>ème</sup> candidat de la question qui a été choisie et le fait conduire dans la salle de préparation

Les 2 professeurs démarrent l'interrogation du 1<sup>er</sup> candidat

## Organisation – centre d'épreuve

---

Pour les 4 candidats, le temps d'interrogation est de **1h20 auquel s'ajoutent les 20 premières minutes de concertation (1h40 au total)**

Les professeurs disposeront donc de 20 minutes pour s'accorder sur la note de chaque candidat avant de recevoir les 3 candidats suivants, convoqués à 10h00

L'après-midi, 3 ou plus rarement 4 candidats sont convoqués à 13h30 et 3 candidats à 15h00

Le chef de centre est chargé d'assurer la mise en place du service de surveillance de la salle de préparation

Les professeurs renseignent les fiches d'évaluation et saisissent les notes avant leur départ du centre d'épreuve



## Les éléments dont disposent les membres du jury

---

- **Le descriptif** du candidat
- **La fiche d'évaluation nominative** qui devra être renseignée avec le plus grand soin. La fiche d'évaluation est communicable au candidat qui en ferait la demande à l'issue de la session
- **Le bordereau de notation** pour la saisie des notes en se connectant au site figurant sur le bordereau
- Eventuellement une décision d'aménagement qui précise les aménagements dont bénéficie le candidat pour son épreuve

Le descriptif, la fiche d'évaluation et le bordereau signés par les professeurs **sont remis au chef de centre avant de quitter l'établissement**

Etat du descriptif	Procédure que doit suivre le jury	Suite de la procédure
<p><b>Absence de descriptif</b></p> <p><b>Le descriptif ne contient aucune question ou seulement une</b></p>	<p>Le jury l'indique sur le procès-verbal et l'épreuve n'a pas lieu</p>	<p>Le chef de centre informe la DEC (transmission du descriptif). Le candidat sera reconvoqué à une épreuve de remplacement en septembre</p>
<p><b>Le descriptif n'est pas signé par les professeurs ou le chef d'établissement</b></p> <p><b>Le descriptif contient une anomalie (ex : est raturée, avec du blanc correcteur...)</b></p>	<p>Le jury l'indique sur le procès-verbal et l'épreuve a lieu</p>	<p>Le chef de centre informe la DEC (transmission du descriptif). La DEC contacte l'établissement d'inscription du candidat pour vérifier les éléments présentés dans le descriptif</p>

## Ressource en professeurs

---

- 3 viviers :
  - Les professeurs qui enseignent la spécialité
  - Les professeurs des enseignements communs
  - Les professeurs documentalistes

## Constitution du binôme de professeurs interrogateurs

---

- **Voie générale :**  
Un professeur qui enseigne l'enseignement de spécialité commun à tous les candidats de la commission et un professeur choisi indifféremment parmi les professeurs de spécialité, les professeurs des enseignements communs, les professeurs documentalistes
- **Voie technologique :**  
Un des deux professeurs est un professeur d'un des 2 enseignements de spécialité de la série. Le 2<sup>ème</sup> professeur est un professeur de l'autre spécialité de la série, un professeur des enseignements communs ou un professeur documentaliste



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**NOUS SOMMES A L'ÉCOUTE  
DE VOS QUESTIONS**